

Le point de l'actualité de la semaine : 025/2023 :

**Par André Dulou 156^{ème} SR, responsable de la revue de presse
Défense de l'UNION-IHEDN**

A la une aujourd'hui :

La menace nucléaire. Entretien avec J-M Le Page (Diploweb, Louis Choquet)

Que nous apprend l'histoire au sujet de la dissuasion nucléaire ? Quelle est la place du renseignement dans l'histoire de la menace nucléaire ? Quelles sont les limites de la dissuasion nucléaire ? Louise Choquet s'entretient pour Diploweb avec Jean-Marc Le Page, auteur de "La menace nucléaire, de Hiroshima à la crise ukrainienne" publié aux éditions Passés Composés.

L. C. : Sur le sujet de la menace nucléaire, quelles sont les idées fausses qui traînent dans le débat public ou dans la presse ?

J.-M. L. P. : Il en existe plusieurs concernant la question du nucléaire. Si l'on prend la perspective historique, la principale serait de considérer que nous avons été souvent au bord du gouffre nucléaire, que nous avons été à quelques minutes - pour reprendre l'idée de l'horloge de l'Apocalypse - d'une troisième guerre mondiale qui aurait été inévitablement nucléaire. Cependant, une étude approfondie des crises passées montre que cette perception est assez éloignée de la réalité. Une autre dimension serait de penser que le nucléaire est une affaire strictement militaire ou contrôlée par les militaires, et d'oublier que c'est avant tout un outil diplomatique qui permet de réguler les relations internationales d'une certaine manière.

L. C. : Dans ce cas, avec toutes les réserves d'usage, quelles sont les informations que vous jugez crédibles ?

J.-M. L. P. : En ce qui concerne la guerre en Ukraine, il y a une rhétorique régulière venant du Kremlin, voire de V. Poutine lui-même, suggérant que les Russes seraient prêts à employer l'arme nucléaire. Les médias ont tendance à prendre pour argent comptant ces annonces, même si les spécialistes répètent sans cesse qu'il n'y a pas de risque nucléaire avéré et que l'utilisation de ces moyens est relativement improbable à l'heure actuelle. Il y a donc deux discours, avec d'un côté une surréaction des médias aux annonces venant de l'Est et de l'autre un manque d'attention à ce que les spécialistes ont à dire sur ces questions.

<https://www.diploweb.com/La-menace-nucleaire-Entretien-avec-J-M-Le-Page.html>

-0-

Les actualités de défense, avec cet article, relatif au premier vol du planeur hypersonique :

Le premier vol du planeur hypersonique VMAX au large de Biscarosse est-il imminent? (OPEX 360, Laurent Lagneau)

En avril 2021, et alors qu'un premier vol du planeur hypersonique français VMAX [Véhicule Manoeuvrant Expérimental] était attendu, la Direction générale de l'armement [DGA] avait averti, via les notifications HYDROLANT 1140-1121 et NAVAREA IV 337/21, que la navigation allait être potentiellement dangereuse dans quatre zones situées entre Biscarosse et le nord du continent américain, en raison d'un essai de missile.

Si les trois premiers secteurs caractérisaient la trajectoire d'un missile balistique, le quatrième, situé au nord des Bermudes, s'en écartait nettement, ce qui était inhabituel. Et cela suggèrait qu'un engin serait libéré au cours de cet essai. Finalement, le ministère des Armées coupa court aux spéculations, en annonçant, le 28 avril, le lancement réussi d'un missile M51.

A priori, il s'agissait d'un M51.3, dont le développement avait été débuté en 2014. D'une portée plus longue de plusieurs centaines de kilomètres, grâce à un troisième étage amélioré, ce missile devait alors entrer en service en 2025.

<https://www.opex360.com/2023/06/24/le-premier-vol-du-planeur-hypersonique-vmax-au-large-de-biscarrosse-est-il-imminent/>

Nexter à bord du Tigre modernisé, l'Allemagne définitivement débarquée (HOME FOB, Nathan Gain)

La modernisation de l'hélicoptère d'attaque Tigre va bon train. Nexter (KNDS) monte à bord pour rénover le canon de 30 mm, Safran confirme avec de nouvelles briques et l'Allemagne reste définitivement au sol, apprend-on en cette semaine sur fond de grande messe aéronautique.

Une tourelle THL 30 2.0

« Développée à la fin des années 1990 et produite à 136 exemplaires de 2003 à 2014 pour la France, l'Espagne et l'Australie, la THL30 a fait ses preuves sur de nombreux théâtres d'opérations dont l'Afghanistan, la Libye et le Mali », rappelle Nexter cette semaine à l'occasion du salon du Bourget. Trois décennies après les premières ébauches, la tourelle-canon bénéficiera d'un rétrofit complet dans le cadre de la rénovation mi-vie des Tigre français et espagnols, annonce l'entreprise. Aussi essentielle que peu perceptible à l'oeil nu, l'augmentation des performances portera sur deux volets.

D'une part, Nexter a travaillé à l'augmentation du débattement latéral pour être en mesure d'engager des cibles au-delà de 90° de chaque côté. De quoi offrir un champ supérieur en vol stationnaire, par exemple, et profiter pleinement d'une arme dont la visée est reliée à la vue du pilote via le casque TopOwl.

Et d'autre part, l'industriel en profite pour traiter les obsolescences d'une électronique datant du début des années 2000. La manoeuvre mobilise en permanence une douzaine d'employés du site toulousain du groupe et aura pour conséquence de gagner du volume et de réduire la masse totale du système d'arme à 160 kg, soit un gain de plusieurs dizaines de kilos. Sur un appareil où chaque gramme compte, l'évolution s'avère fondamentale pour faciliter l'emport de nouveaux systèmes et d'influer positivement sur l'autonomie.

<https://www.forcesoperations.com/nexter-a-bord-du-tigre-modernise-lallemagne-definitivement-debarquee/>

Prises de commandement semaine 25 (Défense, Marine nationale)

Cette semaine, 2 bâtiments ont changé de commandant.

Le dundee Mutin

Le 17 juin 2023, le vice-amiral d'escadre Xavier Baudouard, amiral commandant la Force d'action navale, a fait reconnaître le premier-maître David Guéna comme commandant du dundee *Mutin*. Il succède à l'aspirant Pierre Dacquay. La cérémonie s'est déroulée à Rouen, dans le cadre de la présence du dundee *Mutin* à l'Armada de Rouen.

Vivante école du sens marin et de la cohésion d'équipage, le dundee Mutin contribue depuis 1968 à la formation maritime des élèves officiers de la marine nationale. Commandé aux chantiers Florimond-Guignardeau des Sables d'Olonne le 10 novembre 1926, ce navire-école à gréement aurique fut lancé le 19 mars 1927 ; il servira jusqu'en 1939 à la formation des pilotes de la Flotte à l'école de pilotage de Saint Servan.

(...)

La frégate type La Fayette Guépratte

Le 20 juin 2023, le vice-amiral d'escadre Xavier Baudouard, amiral commandant la Force d'action navale, a fait reconnaître le capitaine de frégate Pierre Montanié comme nouveau commandant de la frégate type La Fayette (FLF) *Guépratte*. Il succède au capitaine de vaisseau Thomas Puga.

Au cours des 18 mois de commandement du capitaine de vaisseau Thomas Puga, les marins du *Guépratte* ont pris part à trois déploiements opérationnels au sein de la mission européenne AGÉNOR. Ces déploiements ont permis d'assurer la sécurité du commerce maritime dans le détroit d'Ormuz et le golfe Arabo-Persique, de contribuer à l'appréciation autonome de situation, d'effectuer des entraînements interalliés et de soutenir nos liens diplomatiques avec les pays partenaires de la région. AGÉNOR, volet militaire de l'initiative « European-led Maritime Awareness in the Strait of Hormuz », participe au renforcement de l'interopérabilité des marines européennes et rappelle l'attachement de l'Europe au droit de la mer et à la liberté de circulation. Durant ces déploiements, l'équipage de la frégate s'est illustré en procédant à deux saisies de produits stupéfiants, dont une saisie record de près de 500 kilos d'héroïne et près de 4 tonnes de résine de cannabis.

<https://www.defense.gouv.fr/marine/actualites/prises-commandement-semaine-25>

Les relations internationales :

Les États-Unis face à leurs démons (Revue Conflits, Hervé Juvin)

Les États-Unis sont confrontés à une crise sociale sans précédent. Hausse de la mortalité, explosion de la consommation de drogue, croissance des suicides, de l'obésité et des dépressions. Une crise sociale qui témoigne d'un décrochage d'une grande partie de la population et qui sera l'un des grands défis du futur mandat présidentiel.

Que se passe-t-il aux États-Unis ? À un an d'une élection présidentielle qui s'annonce explosive, jamais le contraste entre des données macroéconomiques et financières, qui témoignent de la puissance inentamée et des succès éclatants des États-Unis (voir *The Economist*, avril 2023), et la situation concrète de la population, n'a paru aussi grand. Et jamais il n'a paru aussi difficile de porter un regard objectif sur un pays qui ne laisse personne indifférent, et sur une situation que le mot « crise » ne suffit pas à exprimer.

Hausse de la mortalité

Partout dans le monde, depuis la révolution industrielle, l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance est un critère du progrès. Aux États-Unis, l'espérance de vie recule depuis trois ans. L'écart d'espérance de vie entre les 10 % les moins riches et le 1 % le plus riche est supérieur à 15 ans. L'excès de décès par rapport aux autres pays développés est de l'ordre de 30 % par an (source ; PLOS One, Patrick Heuveline, juin 2023) ; le système de santé le plus coûteux du monde a l'un des résultats de santé publique les plus médiocres au monde. Et la dégradation physique de la population,

due notamment à l'obésité des jeunes, pose des problèmes majeurs de recrutement à l'armée américaine, désormais en sous-effectifs. Seuls, 24% des jeunes (17 -24 ans) qui se présentent au recrutement seraient physiquement aptes !

Partout dans le monde, la baisse de la mortalité des femmes à la naissance est un critère du progrès. Aux États-Unis, la mortalité des femmes à la naissance augmente. Et la mortalité infantile suit. 646 hôpitaux de zones rurales sont menacés de fermeture aux États-Unis, soit plus du quart des hôpitaux existants (source ; Laura Dayda, Becker hospital review).

En Europe, la mortalité par crime est de 2 pour 100 000 décès environ. Aux États-Unis, cette proportion approche les 100 pour 100 000. Ce qui signifie que, dans certaines villes comme Baltimore ou Chicago, le niveau de criminalité atteint celui de pays classés « en guerre civile ».

<https://www.revueconflits.com/les-etats-unis-face-a-leurs-demons/> **Le secrétaire général remercie le Monténégro pour sa contribution à l'OTAN et son rôle essentiel dans les Balkans occidentaux (NATO nouvelles)**

Ce jeudi (22 juin 2023), le secrétaire général de l'OTAN, M. Jens Stoltenberg a reçu le président du Monténégro, M. Jakov Milatović, au siège de l'Organisation. L'occasion pour lui de remercier le pays pour ses « nombreuses contributions à la sécurité partagée » des Alliés. Ayant rappelé que Podgorica fournissait des troupes à la KFOR, la mission de maintien de la paix au Kosovo, il a affirmé que le Monténégro était un élément majeur de stabilité et de paix dans les Balkans occidentaux.

« L'engagement de l'OTAN dans la KFOR est sans faille », a déclaré M. Stoltenberg, et l'Organisation est « résolue à s'acquitter du mandat que l'ONU lui a confié ». Il a fait observer que, dans le contexte de tensions actuel, la KFOR avait renforcé sa présence. Il a appelé « toutes les parties à s'engager sur la voie de la désescalade et à reprendre immédiatement le dialogue facilité par l'UE », qui selon lui sera « décisif pour assurer durablement la sécurité du Kosovo et la stabilité de la région ».

https://www.nato.int/cps/fr/natohq/news_216263.htm?selectedLocal_e=fr

Vietnam: le porte-avions américain «USS Ronald Reagan» en escale à Danang (RFI, avec Loubna Anaki)

Un navire de guerre américain est arrivé, ce dimanche 25 juin, dans le port de Danang, au Vietnam. Une escale symbolique visant à célébrer les relations entre Washington et Hanoï deux mois après la venue du secrétaire d'État, Anthony Blinken. Un partenariat vu par les deux parties comme important face à l'influence de la Chine dans la région.

La visite est rare, écrit notre correspondante à New York, **Loubna Anaki**. L'*USS Ronald Reagan* (CVN 76) est seulement le troisième porte-avions américain à faire escale au Vietnam. Le vaste bâtiment, qui fait partie de la VIIe flotte américaine « *soutenant une région indo-pacifique libre et ouverte* » était accompagné par deux navires d'escorte et des croiseurs lance-missiles, l'*USS Antietam* et l'*USS Robert Smalls*, a indiqué l'ambassade américaine à Hanoï. En mars 2018, l'*USS Carl Vinson* s'était déjà rendu à Danang.

Durant cinq jours (jusqu'au 30 juin), Vietnamiens et Américains pourront ainsi échanger dans le cadre du partenariat entre les deux pays. Un partenariat établi il y a tout juste dix ans. Washington et Hanoï n'ont mis en place de liens diplomatiques qu'en 1995, vingt ans après la chute de Saïgon (devenue Hô Chi Minh-Ville).

Partenariat stratégique

Aujourd'hui, ce partenariat semble plus stratégique que jamais alors que l'inquiétude monte face au poids grandissant de Pékin, qui ne cache pas ses ambitions en mer de Chine méridionale.

<https://www.rfi.fr/fr/asi-pacifique/20230625-vietnam-le-porte-avions-am%C3%A9ricain-uss-ronald-reagan-en-escale-%C3%A0-danang>

Sur le plan de l'économie, cet article relatif aux contrats d'armement et de leurs compétitions

Danemark : comment Israël est parvenu à gagner les contrats d'armement face au Caesar (Le Portail de l'IE, Ivan Richoilley, Martin Everard)

Si la guerre en Ukraine semblait avoir démontré l'efficacité redoutable du canon Caesar, *Nexter* a pourtant accusé coup sur coup deux échecs de négociations, en Colombie et au Danemark. Bien que le système français ait été présenté comme le favori de ces deux contrats d'armements, le choix des gouvernements se porte finalement sur le concurrent israélien.

Le ministère de la Défense danois a annoncé en mars 2023 le choix du système d'artillerie porté sur camion ATMOS, conçu par l'entreprise israélienne *Elbit System*, afin de remplacer les canons CAESAR 8x8 acquis auprès de la France. Pour rappel, ces derniers furent envoyés en Ukraine au lieu d'être réceptionnés par Copenhague dans le cadre du soutien occidental à Kiev.

La décision du ministre de la Défense danois, Jakob Ellemann-Jensen, de se détourner de la solution française aurait été motivée par un calendrier de livraison compétitif proposé par *Elbit System*, par rapport à ses concurrents européens, *Nexter* avec le Caesar 8x8 et *Bofors* avec l'Archer. L'offre de *Nexter* étant plus avantageuse économiquement d'après les informations rendues publiques par le quotidien *Altinget*, un média politique danois, 89 millions pour l'offre de *Nexter* contre 105 pour celle de *Elbit System*.

Une attribution biaisée de contrat d'armement

Cependant, un article d'*Altinget*, repris par *meta-defense*, suggère que d'autres facteurs auraient influencé cette décision. Des documents confidentiels, des e-mails et des entretiens entre le gouvernement danois et *Elbit System* suggèrent, en effet, que la compétition fut ouvertement biaisée en faveur du compétiteur israélien.

Il est également prouvé que des liens ont été tissés entre la société israélienne et des hauts responsables de l'armée danoise depuis un certain temps, remettant ainsi en question l'équité de la compétition. Afin d'appuyer la stratégie israélienne, le gouvernement danois aurait également exagéré l'urgence d'un remplacement des canons, ce qui aurait précipité la décision des parlementaires danois tout en empêchant les concurrents de répondre adéquatement aux attentes de l'armée danoise, notamment quant aux délais de livraison.

<https://www.portail-ie.fr/univers/defense-industrie-de-larmement-et-renseignement/2023/danemark-comment-israel-est-parvenu-a-gagner-les-contrats-darmement-face-au-caesar/>

Financer la transition climatique: retour sur le rapport Pisani-Mahfouz (Télos, Gilbert Cette Elie Cohen)

En rédigeant un rapport sur la transition climatique, Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz ont fait œuvre utile. D'abord parce qu'ils entendent fonder en théorie une nouvelle macroéconomie du climat. Leur conviction, solidement étayée, est qu'il faut repenser la croissance, l'investissement et la consommation dans le nouveau contexte, ce n'est rien de moins qu'une nouvelle révolution industrielle qui se dessine sous nos yeux. Ensuite parce qu'ils se livrent à l'exercice ardu de la quantification. Secteur par secteur, ils évoquent la facture budgétaire qu'ils évaluent pour un certain nombre d'années à environ 35 milliards€, en complément des dépenses privées d'un montant équivalent. Cette facture comprend des dépenses dont la charge incombe aux administrations publiques (rénovation de bâtiments publics, ...), au soutien aux ménages et aux PME et au soutien aux investissements privés afin qu'ils atteignent le seuil de rentabilité. S'il peut bien sûr faire l'objet de débats et discussions, ce chiffrage est solidement étayé par des travaux approfondis et paraît réaliste. Enfin ils s'aventurent sur le terrain plus politique du financement de cette transition climatique. Mais on s'étonne ici des propositions avancées pour financer cette facture, qui relèvent d'une culture française bien ancrée qui se manifeste par les réflexes pavloviens récurrents préconisant l'alourdissement de la dette publique et de la taxation. Nulle originalité, nulle novation, comme si la transition climatique pouvait être réglée avec les outils classiques du « *tax and spend* », appliqués aux plus riches, bien sûr.

La dette et la taxe sont les seules voies envisagées pour financer le coût pour l'État. Un financement par un redéploiement des dépenses publiques est écarté, au motif qu'il serait politiquement difficile. Il l'est, sans doute ; mais depuis des décennies, et quel que soient les sujets, le coût politique d'un tel redéploiement amène systématiquement à l'écarter, alors que d'autres pays avancés y sont parvenus. En conséquence de quoi la France est désormais, des 38 pays de l'OCDE, celui où la dépense publique exprimée en pourcentage du PIB est la plus élevée. Et l'un des cinq pays de la zone euro où la dette publique (également exprimée en pourcentage du PIB) est la plus élevée, malgré un taux de prélèvement obligatoire qui est, avec celui du Danemark, le plus fort au sein de l'OCDE...

<https://www.telos-eu.com/fr/financer-la-transition-climatique-retour-sur-le-ra.html>

3,5 milliards d'euros supplémentaires pour le fonds de guerre de l'UE (Euractiv, Aurélie Pugnet et Julia Tar)

Les ambassadeurs de l'UE réunis à Bruxelles jeudi (22 juin) ont approuvé un nouveau montant de 3,5 milliards d'euros pour la Facilité européenne de soutien à la paix (FEP) après des mois de négociations, qui devrait être approuvé par les ministres des Affaires étrangères lundi prochain (26 juin).

La FEP est utilisée pour rembourser les États membres pour leurs livraisons d'armement militaire létal et non létal à l'Ukraine, ainsi que pour envoyer de l'aide à d'autres partenaires dans le voisinage de l'Union européenne et pour financer des missions et des opérations.

En outre, les ministres devraient donner leur feu vert pour allouer une huitième tranche de 500 millions d'euros à Kiev afin de continuer à rembourser les livraisons d'équipements militaires des États membres.

Cette augmentation du budget intervient alors que le fonds de 6 milliards d'euros mis en place en 2021 a été presque épuisé pour soutenir l'effort de guerre ukrainien. Le premier complément de 2 milliards d'euros alloués en janvier a été presque immédiatement affecté au financement de la livraison de munitions à l'Ukraine et à l'achat commun d'autres munitions, ont indiqué des diplomates de l'UE. En décembre dernier, les dirigeants européens se sont également engagés à verser 3,5 milliards d'euros supplémentaires jusqu'en 2027, mais les besoins immédiats ont accéléré les négociations visant à compléter le fonds cette année.

<https://www.euractiv.fr/section/defense/news/35-milliards-deuros-supplementaires-pour-le-fonds-de-guerre-de-lue/>

Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :

Sainte-Soline : 10 mois de prison pour un manifestant jugé pour violences (L'Essor, la rédaction)

Cinq personnes ont été interpellées le 20 juin, dans le cadre de l'enquête menée sur les violences qui ont visé les gendarmes lors de la manifestation anti-bassines à Sainte-Soline, en mars 2023.

Un homme de 42 ans, jugé jeudi 22 juin 2023 pour des violences commises à l'encontre des gendarmes lors de la manifestation contre les mégabassines à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) trois mois plus tôt, a été condamné à dix mois de prison et écroué, selon le parquet.

Quatre autres hommes âgés de 25 à 27 ans, interpellés mardi, comme le premier, pour des faits survenus fin mars lors de cette manifestation, seront jugés quant à eux le 27 juillet.

Des arrestations après trois mois d'enquêtes

Les cinq mis en cause avaient été placés en garde à vue par les gendarmes de la section de recherches de Poitiers, chargés des enquêtes ouvertes après des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Deux d'entre eux, déjà condamnés dans le passé, ont été déférés jeudi matin en vue d'une comparution immédiate.

Le premier, âgé de 42 ans, est poursuivi pour avoir jeté des pierres sur les gendarmes chargés de protéger la réserve d'eau destinée à l'irrigation agricole de Sainte-Soline les 25 et 26 mars 2023. Il a été condamné à dix mois de prison et écroué dans la foulée. Sa peine est assortie notamment d'une interdiction de séjour dans les Deux-Sèvres pendant cinq ans et d'une privation du droit d'éligibilité pendant cinq ans.

<https://lessor.org/societe/sainte-soline-10-mois-de-prison-pour-un-manifestant-juge-pour-violences>

Et quelques articles de fond et d'actualité :

La Chine et les États-Unis reprennent leur dialogue, le fossé reste béant (Asialyst, Pierre-Antoine Donnet)

La visite à Pékin les 18 et 19 juin derniers du secrétaire d'État américain Antony Blinken aura permis aux deux superpuissances de la planète de renouer leur dialogue. Un signe certes encourageant, mais la rivalité sino-américaine demeure intacte et restera sans nul doute – et pour longtemps – la principale ligne de fracture du monde. Au terme de plus de sept heures de discussions qualifiées de part et d'autre de « franches et productives », le chef de la diplomatie américaine a été reçu pendant 35 minutes par le maître de la Chine communiste Xi Jinping qui a lui-même reconnu que

la Chine et les États-Unis étaient tombés d'accord sur certains points non précisés. Le président Xi Jinping a estimé que les deux parties avaient « *fait des progrès et réussi à se mettre d'accord sur des questions spécifiques* ». Et d'ajouter, en suivant là un narratif habituel à Pékin, que la Chine et les États-Unis devaient faire preuve d'une « *attitude responsable face à l'histoire, les peuples et le monde* », les deux pays ayant une responsabilité particulière « *qui pèse sur l'avenir et la destinée de l'humanité* ».

Avant d'embarquer dans son avion, Antony Blinken s'était montré prudent : mettre fin à la spirale négative dans laquelle les relations sino-américaines sont engagées ne pouvait « *résulter d'une visite, même si elle a été intense et d'une certaine façon productive* ». La visite, a-t-il dit, a néanmoins été « *positive* » et a constitué « *un bon départ* ».

Mais 48 heures après la visite du secrétaire d'État à Pékin, Joe Biden a publiquement qualifié Xi Jinping de « *dictateur* ». Un terme peu diplomatique qu'il avait déjà employé par le passé mais qui, prononcé maintenant, ne va certainement pas arranger les choses. « *La raison pour laquelle Xi Jinping est très en colère du fait que j'ai [donné l'ordre] d'abattre ce ballon bourré d'équipements d'espionnage est qu'il n'était pas au courant qu'il était là-bas* » au-dessus du territoire américain, a déclaré le président américain à l'occasion d'un rassemblement organisé pour une levée de fonds en Californie. « *C'est quelque chose de très embarrassant pour des dictateurs lorsqu'ils ne savent pas ce qui s'est passé* », a-t-il ajouté, dans une allusion au ballon espion stratosphérique chinois abattu par la chasse américaine en février dernier.

<https://asialyst.com/fr/2023/06/24/chine-etats-unis-reprennent-dialogue-fosse-reste-beant/>

ChatGPT, modèles de langage et données personnelles : quels risques pour nos vies privées ? (The Conversation, Antoine Boutet)

Les grands modèles de langage ont récemment attiré beaucoup d'attention, notamment grâce à l'agent conversationnel ChatGPT. Cette plate-forme est devenue virale en seulement quelques mois et a déclenché une course effrénée pour développer de nouveaux modèles de langage toujours plus efficaces et puissants, rivalisant avec l'humain pour certaines tâches.

Cette croissance phénoménale est d'ailleurs jugée dangereuse par de nombreux acteurs du domaine, qui plaident pour une pause afin d'avoir le temps de débattre sur l'éthique en IA et de mettre à jour les réglementations.

Une des grandes questions qui se pose est l'articulation entre intelligence artificielle et vie privée des utilisateurs. En particulier, les prouesses des grands modèles de langage sont dues à un entraînement intensif sur d'énormes ensembles de données, qui contiennent potentiellement des informations à caractère personnel, car il n'y a pas d'obligation d'anonymiser les données d'entraînement.

Il est alors difficile de garantir en pratique que le modèle ne compromet pas la confidentialité des données lors de son utilisation. Par exemple, un modèle pourrait générer des phrases contenant des informations personnelles qu'il a vues pendant sa phase d'entraînement.

Apprendre à imiter le langage humain

Les modèles de traitement du langage sont une famille de modèles basés sur l'apprentissage automatique (*machine learning* en anglais), entraînés pour des tâches telles que la classification de texte, le résumé de texte et même des chatbots.

<https://theconversation.com/chatgpt-modeles-de-langage-et-donnees-personnelles-quels-risques-pour-nos-vies-privées-208256>

Parus au journal officiel :

LOI n° 2023-491 du 22 juin 2023 relative à l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires à proximité de sites nucléaires existants et au fonctionnement des installations existantes (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047715784>

LOI n° 2023-479 du 21 juin 2023 visant à faciliter le passage et l'obtention de l'examen du permis de conduire (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047709059>

Décret n° 2023-500 du 22 juin 2023 portant partie réglementaire du code de l'artisanat

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047719069>

Arrêté du 19 juin 2023 fixant la liste des opérations de restructuration des unités de gendarmerie nationale ouvrant droit à certaines indemnités de restructuration au profit des militaires

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047719711>

Décret n° 2023-497 du 22 juin 2023 relatif aux modalités de communication au public du prix des offres de livres neufs et de livres d'occasion

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047716232>

Décret n° 2023-480 du 21 juin 2023 relatif au statut des magistrats de la Cour des comptes et aux emplois d'auditeur, de conseiller référendaire et de conseiller maître en service extraordinaire

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047709070>

Ordonnance n° 2023-483 du 21 juin 2023 relative à la communication, par certaines entreprises et succursales, d'informations relatives à l'impôt sur les bénéfices

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047709261>

Décret du 21 juin 2023 portant dissolution d'un groupement de fait

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047709318>

Décret n° 2023-484 du 21 juin 2023 relatif au statut des membres du Conseil d'Etat

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047709327>